

Réf: Dossier N° : 52367

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ALEX FORET SARL »

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME DALLAS EN FACE DU MINISTERE
DE LA DEFENSE, 04 BP 2205 ABIDJAN 04**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Juillet 2018, et enregistrés au CEPICI le 23 Juillet 2018 il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ALEX FORET SARL » .

**Objet: exploitation ;commercialisation ;reboisement ;
agro-pastoral ;transformation ;prestation diverses.**

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - ADJAME DALLAS EN FACE DU MINISTERE
DE LA DEFENSE, 04 BP 2205 ABIDJAN 04**

GERANT: Monsieur KONAN ALEXANDRE KOUAME.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-19243 du 23/07/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°18089 du 23/07/2018

Pour Avis

Le CEPICI

